



Dans un post sur Tweeter le 19 mars, l'Ambassadeur de France rassurait déjà ses compatriotes au Cameroun que des pourparlers sont engagés avec les autorités locales, pour une ouverture de la frontière aérienne.

C'est donc fait, Selon les sources concordantes, Paul Biya, a autorisé deux vols exceptionnels Air-France à transporter les Français qui souhaitent rentrer dans leur pays.

**«Nous agissons pour que les Français de passage puissent rentrer à Paris. Nous discutons avec les compagnies aériennes et les autorités pour rétablir un vol à coût modéré...Les conditions de ce rapatriement avaient été fixées dans un communiqué. Co-signé par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian ; le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, et Jean Marie Djebbari, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transport. Le communiqué stipule que : "Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, avec l'ensemble de nos postes diplomatiques et consulaires est pleinement mobilisé pour obtenir l'autorisation des voies aériennes spéciales et pour que ces liaisons aériennes puissent être assurées par des vols commerciaux. Ces démarches ont déjà porté leurs fruits en plusieurs endroits" »,** indiquait Christophe Guilhou, Ambassadeur de France au Cameroun

Pour rappel, le président Paul Biya avait donné des instructions mardi 17 mars pour la fermeture des frontières avec les autres pays, face à la pandémie de coronavirus.